

« Les Résistances dans les camps nazis »

L'association des Amis du musée de la Résistance de Châteaubriant s'inscrit dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation. Autour d'une exposition temporaire sur le thème, elle accompagne ce concours en étroite partenariat avec le ministère de l'éducation nationale.

Une rencontre organisée pour les enseignants sur le thème du CNRD s'est déroulée à l'Académie de Nantes le 5 octobre 2012 avec en introduction un accueil chaleureux de Madame Catherine BENOIT-MERVANT, Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.



Gisèle Giraudeau, François Coux, Gaël Reuzé, Guy Krivopissko

Plusieurs interventions pour la présentation du concours ont permis un libre échange entre les enseignants et les intervenants, dont entre autres* :

- Guy KRIVOPISSKO : Conservateur du Musée de la Résistance nationale - Champigny sur Marne.
- Gaël REUZE : Inspecteur Pédagogique Régional Histoire-Géographie - Nantes.

Intervention de Guy KRIVOPISSKO

Les résistances dans les camps nazis sont un sujet qui est souvent traité à la marge des ouvrages et des expositions sur la Déportation. Elles en constituent pourtant un fait fondamental.

Le mot résistance ne peut pas être entendu ni compris ici de la même façon que celui qui désigne les combats menés

dans toute l'Europe par des femmes et des hommes libres contre les nazis et leurs collaborateurs. Résister dans les camps nazis peut être défini, au sens large, comme tout ce qui va à l'encontre de la volonté nazie de détruire l'homme physiquement et moralement.

Ces actes de résistance indissociables de l'histoire générale du nazisme évoluent en fonction des objectifs assignés aux différents camps ouverts de 1933 à 1945 (instrument de répression ; instrument d'exploitation de masse dans une économie de guerre ; centre de mise à mort)

mais aussi en fonction du cours de la guerre, des changements de rapports des forces. Toutes ces évolutions ont des répercussions différentes dans chaque camp de concentration ou centre de mise à mort qui en retour transforment les actes de résistance.

Résister dans les camps de concentration et d'extermination, c'est faire front au cœur même du système qui a voulu imposé au monde l'inégalité des races et la hiérarchisation des hommes, c'est rester vivants et prouver aux oppresseurs et aux bourreaux qu'il n'y a qu'une espèce

humaine et qu'elle sortira en vainqueur des camps.

L'esprit de ces résistances imprègne nombre d'actes accomplis par des déportés à la libération des camps et depuis leur retour.

Aussi l'exposé s'articulera autour des 3 périodes marquant l'histoire des camps de concentration et d'extermination en mettant en valeur pour chacune d'elle la nature, les formes de ces résistances, leurs enjeux.

1- Les résistances dans les premiers camps (1933-1939)

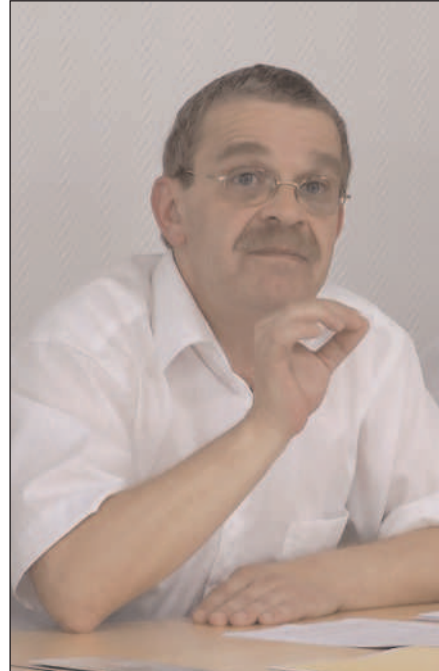
Évoquer les résistances dans les premiers camps, avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, c'est avant tout rappeler que les premiers internés sont des Allemands, et que les premiers déportés sont des Autrichiens et des Tchèques.

En effet, en mars 1933, deux mois après la nomination de Hitler à la chancellerie, malgré un climat de terreur, les Allemands ne donnent pas au parti nazi la majorité aux élections législatives.

Pour conquérir totalement le pouvoir, les nazis répriment toutes les oppositions (communistes, socialistes, syndicalistes, républicains et démocrates) : menaces et violences permanentes ; assassinats ; arrestations et détentions dites de « sécurité » (sans jugement) ; internement dans des camps. Ces pratiques terroristes sont légitimées d'avance par une idéologie fondée sur le rejet du droit, de la justice, des valeurs humanistes et démocratiques (Liberté, Égalité, Fraternité).

Si les premiers camps de concentration sont improvisés ce qui leur vaut le surnom de « camps sauvages », rapidement un ensemble de camps est mis en place, selon un système de plus en plus cohérent et organisé. La Gestapo* pourvoit les camps en détenus, les SA* puis la SS* sont chargés de les garder et l'ensemble de l'appareil répressif de l'État nazi passe progressivement sous l'auto-

rité de Himmler (commandant en chef de la SS, ministre de l'intérieur du Reich). Une inspection générale des camps* est créée en juillet 1934. Elle définit le modèle standard du camp de concentration, copié dans toute l'Allemagne, et le règlement intérieur fondé sur la perte d'identité et l'humiliation des détenus (uniforme rayé, matricule, violences arbitraires et permanentes, etc.). Elle organise la mise au travail des détenus qui offrent une main d'œuvre bon marché notamment aux entreprises de la SS. Pour mémoire je rappellerai les noms de ces premiers grands camps ou camps



principaux : Dachau, mars 1933 ; Orianenburg-Sachsenhausen, juillet 1936 ; Buchenwald, juillet 1937 ; Flossenbürg, mai 1938 ; Ravensbrück, mai 1939 ; Mauthausen, août 1939.

Dans les camps, passé le choc de l'arrivée, les premiers détenus, femmes et hommes, doivent s'entraider et s'organiser pour rester en vie. Pour cela, même s'ils sont pour le plus grand nombre d'entre eux des antinazis et, majoritairement, des communistes, ils doivent surmonter d'abord leurs divergences liées à leurs origines, leurs confessions et leurs opinions. Cette même exigence ressurgit à partir de 1938 et 1939 avec l'arrivée des premiers déportés Autrichiens puis Tchèques après l'invasion de leur pays. À partir de 1936, toute la société allemande est enrôlée à marche forcée dans la préparation de la guerre. Aussi, les nazis décuplent la répression et désignent comme « ennemies de la communauté allemande » de nouvelles catégories qui sont internées, à leur tour, dans les camps : « délinquants », « réfractaires au travail », « sociaux », « homosexuels », « témoins de Jéhovah », « Tsiganes », « apatrides », « Juifs », etc. Pour les premiers détenus, des politiques, l'arrivée de ces nouveaux inter-

nés rend plus complexe et plus nécessaire la préservation des formes de cohésion et d'entraide qu'ils avaient difficilement construites depuis 1933. Par exemple des luttes âpres ont lieu avec les « droits communs », instrumentalisés par les SS contre les politiques.

Dans cette période d'avant-guerre, un ensemble de conditions particulières sont réunies pour que se développent des résistances dans les premiers camps. Majoritairement, les détenus et les déportés parlent allemand ce qui facilite les échanges et la compréhension. Pour un grand nombre, internés dans leur pays, ils peuvent, non sans risques et sans difficultés, maintenir parfois des liens avec leur famille ou des proches. Enfin, fait non négligeable, dans cette période d'avant-guerre, l'espoir de recouvrer la liberté subsiste : les dirigeants nazis, maîtres dans l'art de duper les gouvernements démocratiques et leurs opinions publiques, libèrent à grand renfort de propagande des opposants et des Juifs internés, à qui ils permettent de partir en exil après le paiement d'une forte rançon.

Tous ces détenus soumis à l'arbitraire sans limites des SA puis des SS, font le constat immédiat de l'inutilité des formes de protestations traditionnelles et individuelles. Répondre aux insultes, esquiver les coups, entamer une grève de la faim, etc., c'est s'exposer à une violence plus grande encore, voire signer sa condamnation à mort. Aussi, en déjouant l'espionnage de la Gestapo et de ses mouchards, les détenus politiques, unis par une forte culture d'organisation et de solidarité héritée de leur militantisme passé, créent et structurent des organisations clandestines de résistance. Les liens entre eux sont souvent renforcés par les affinités professionnelles (corps de métier) et régionales (Länder).

Ces organisations de résistance intérieure ont comme objectif :

- de soutenir le moral et de préserver la vie de tous : partager le pain, inclure les plus faibles dans de « meilleurs » *Kommandos*, faciliter les évasions, etc. ;
- d'infiltrer l'administration et les services du camp et mettre au service de la lutte contre les autorités les possibilités données par ces postes.

Enfin, ces organisations clandestines maintiennent le contact avec la résistance extérieure, notamment grâce aux détenus libérés qui acceptent de parler et aux détenus qui parviennent à s'évader malgré les menaces que la Gestapo fait peser sur eux et sur leur famille. Elles font connaître à la population allemande et à l'étranger les crimes commis dans les camps.

Des journaux clandestins, le plus souvent imprimés en Belgique (pays libéral et frontalier), confectionnés par des antinazis exilés publient les témoignages

oraux et photographiques transmis par les évadés. C'est ainsi que *le Chant des marais* est connu et chanté par les antifascistes dans toute l'Europe dès 1936. (*Le Chant des Soldats du Marais* (Wir sind die Moorsoldaten) écrit et composé en 1933 par l'acteur Wolfgang Langhoff et le musicien Rudi Goguel, détenus au camp de Börgermoor, dans le nord-ouest de l'Allemagne. En 1935, Wolfgang Langhoff s'évade, trouve refuge en Suisse et publie *Les Camps des marais* dans lequel figure le chant. Celui-ci est adapté par Hans Eisler, exilé à Londres. Il est repris fréquemment dans les manifestations antifascistes, notamment en France. Après-guerre, sous le titre de *Chant des Marais*, il devient le chant international des déportés).

En France, ces informations sont diffusées par les partis de gauche (tel *Le peuple allemand accuse*, un livre publié par des antifascistes allemands en exil en France dès 1937, préfacé par l'écrivain Romain Rolland, qui dénonce les exactions du régime nazi, notamment celles perpétrées dans les camps de concentration et alerte sur le danger de guerre mondiale. Reprise d'un long passage du livre *Les camps des marais*), des cercles éclairés des Églises mais aussi par des hebdomadaires à grand tirage (*Vus ou Match*).

Dans le contexte radicalement différent de la guerre et de l'extension du système concentrationnaire, ce sont sur ces premiers résistants et fort de leur expérience d'organisation que s'appuient le déporté(e)s de tous les pays d'Europe pour résister fraternellement, avec eux, dans les camps nazis.

2 - Les camps dans la guerre totale 1941 - 1944

Avec la Seconde Guerre mondiale, le système concentrationnaire se développe dans toutes les territoires occupés et prend une ampleur immense. Aux camps de diverses tailles ouverts dans le Reich de 1933 à 1938, s'ajoutent de nouveaux dans les régions envahies : Stutthof, septembre 1939; Theresienstadt, juin 1940; Gross-Rosen, août 1940; Natzweiler-Struthof, juillet 1941; Bergen-Belsen, avril 1943; Dora, août 1943 ainsi que Auschwitz, mai 1940 et Maidanek, automne 1941 (statut mixte).

Avec la prolongation de la guerre, en plus d'être un moyen de répression et de terreur contre les résistants de toute l'Europe, les camps deviennent un immense réservoir de main d'œuvre pour le travail forcé. Avant de mourir, les déportés doivent travailler pour l'effort de guerre allemand et l'industrie du Reich. Ils sont disséminés dans des

Kommandos intérieurs dans les camps principaux et dans de multiples *Kommandos* extérieurs, véritables camps secondaires, dont le nombre total atteint plusieurs milliers. (Exemple de Neuengamme 85 : Hamburg, 18 ; Brême, 9 ; Hanovre, 7 ; Brunswick, 9 ; Minden-Porta Westfalica, 5 ; Schleschwig-Holstein, 0 ; Basse-Saxe, 10 ; de la Weser à l'Ems, 6 ; Mecklemburg-Brandeburg, 5 ; équipes volantes SS, 7 dont Alderney, île anglo-normande d'Aurigny).

Propriétés de la SS, les détenus loués pour diverses tâches à des entreprises ou à des particuliers, sont affectés en priorité à la production de matériels de guerre (armes, munitions, véhicules, avions, fusées V1 et V2, etc.). (Actualités : Siemens ; BMW ; Hugo Boss ou Louis Vuitton). Le système concentrationnaire devient dans la guerre totale une pièce importante dans l'économie du Reich, mais la logique de production n'efface pas complètement la logique de répression. Les détenus peuvent être brisés moralement et exploités physiquement jusqu'à épuisement de leur force car ils sont sans cesse remplacés par d'autres déportés (différence avec l'esclave de l'antiquité à qui son statut d'outil de production conférait une valeur marchande).

Dans la même période, après l'attaque de l'URSS (juin 1941) et l'entrée en guerre des USA (décembre 1941) les nazis franchissent une nouvelle étape dans leur politique de persécution des juifs de toute l'Europe. En janvier 1942, à la conférence de Wannsee, sans renoncer aux pratiques d'enfermement dans les ghettos installés ou aux massacres de masse commis par les *Einsatzgruppen* (groupes mobiles de tueries), les nazis organisent la mise en œuvre de la « Solution finale de la question juive ». Ils ouvrent six camps d'extermination dotés d'installations de mises à mort (camions à gaz à Chelmno, chambres à gaz ailleurs), capables de procéder chacun à l'assassinat de centaines de milliers de personnes. (Auschwitz-Birkenau ; Maidanek ; Belzec ; Treblinka ; Sobibor ; Chelmno).

L'extermination des juifs européens dans les centres de mise à mort se déroule pour l'essentiel du début 1942 à la fin 1943 (juifs polonais puis les juifs d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud). Avant d'engager l'étude des résistances dans les camps de concentration et d'extermination rappelons pour mémoire le bilan humain des événements étudiés :
- Guerre : Plus de 50 M de morts dont plus de 20M russes et soviétiques (7,7 civils) et plus de 5 M polonais ;
- Génocides : tziganes plus de 250 000 morts et entre 5 et 6 M de juifs (Nuremberg 5,7 - Raul Hildeberg 5,1 :



1,3 Einsatzgruppen, 800 000 ghettos, 2,7 gaz dont 1 M Birkenau, 300 000 camps de concentration). NB : 75 000 juifs de France dont 11 000 enfants ;
- Système concentrationnaire (septembre 1939 à avril 1945 : 1,9 M détenus et + de 700 000 morts. NB : XXX France. + de 86 000 dont + de 60 000 répression et + de 42% de décès.

Pour autant, ce bilan effrayant ne dit surtout pas nous faire oublier que dans les conditions nouvelles d'une guerre devenue mondiale, de manières différentes avec des enjeux différents chaque fois que cela est possible des résistances voient le jour dans les anciens et nouveaux camps de concentration et dans les camps d'extermination.

• Résister dans les camps de concentration

NB : Outre conditions ne pas oublier que l'obstacle majeur et permanent pour l'organisation et la continuité de résistance demeure pour tous les déportés de surmonter les différences et les divergences nées dans cette société des plus cosmopolites (Tour de Babel) et des plus hétérogènes, en perpétuel changement. NB Résistance commencée dans les camps et les prisons en France, continuée dans les convois et poursuivie au camp de concentration (CF Eysses)

Ces résistances me semble-t-il poursuivent 4 objectifs

Premier objectif : rester vivant

Face au système de destruction physique mis en place par les nazis, les déportés adoptent des stratégies de survie individuelles et collectives. Pour tenir, il faut une constitution solide, une volonté de s'en sortir, mais aussi nécessairement de la chance. La chance prend souvent la forme de la solidarité. Solidarité entre deux détenus qui se sou-

tiennent mutuellement, solidarité au sein d'un groupe de déportés de même nationalité ou de même appartenance religieuse ou politique, solidarité de détenus qui possèdent un peu de pouvoir et qui s'en servent pour aider leurs camarades. Ces formes de résistance individuelles et collectives limitent plus qu'elles n'empêchent la destruction progressive ou rapide des déportés. Un transfert subit vers un nouveau *Kommando*, la diminution des rations ou la propagation d'une épidémie, peuvent tuer aussi sûrement que les coups de schlague ou les exercices physiques inutiles. Survivre dans ces conditions est déjà une victoire.

Documents :

- Poème *Odette Elina Gruffy* p. 68 et 71 (coll. *Musée de la Résistance nationale, Champigny*).

Deuxième objectif : rester humain

Dans les camps, les nazis s'efforcent de retirer toute dignité aux déportés afin de les détruire moralement autant que physiquement. Femmes et hommes sont rasés, tondus, désignés par leur seul matricule. Les déportés en sont réduits à concentrer leur activité sur une survie quasi animale. Maintenir sa dignité d'être humain est donc un enjeu fondamental pour tout déporté.

Cette lutte permanente passe par le souci du respect de soi, des autres, de conserver et d'entretenir toutes les formes de civilités : mille façons de se sentir encore un peu acteur de son destin. (Cf. Première leçon Primo Levi)

Demeurer un être humain, c'est aussi consacrer une partie de son temps et de ses pensées à des préoccupations autres que matérielles. Penser (cogito ergo sum ; se cultiver, créer (Germaine Tillion : *Comprendre ce qui nous écrase, c'est en quelque sorte le dominer, dans À la recherche du vrai et du juste*, « Un ordre caché », propos recueillis par Calude Goure, Le Seuil, 2001, p.42.). Pour certains, c'est la prière, individuelle ou collective, mais presque toujours clandestine. Pour d'autres, c'est la participation à des conférences et des discussions philosophiques ou politiques. Plus rarement, car il faut disposer des moyens et des occasions, des déportés parviennent à dessiner ou à écrire, pour eux-



mêmes ou pour leurs camarades. Cet art de contrebande prend d'autres formes encore, telles la sculpture de crucifix, la confection de boucles d'oreille ou la broderie de barrettes tricolores, productions modestes et dérisoires qui sonnent comme des défis, redonnent de la beauté au présent et préservent la possibilité d'un avenir.

Documents :

- Couverture du livret du *Verfügbar aux Enfers, opérette-revue en trois actes écrit sur du papier volé par Germaine Tillion, détenue au camp de Ravensbrück, 1944* (coll. *Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon*).

Germaine Tillion parvient à écrire cette opérette, cachée dans une caisse, avec la complicité de ses camarades de Block à l'automne 1944. Sous une forme artistique et ironique, l'auteur se livre à une analyse anthropologique de l'univers concentrationnaire, préfigurant ses études publiées après-guerre sur le camp de Ravensbrück.

- Portrait du violoncelliste Maurice Hewitt, détenu à Buchenwald, réalisé clandestinement par Boris Taslitzky, daté du 10 novembre 1944 (coll. *Musée de la Résistance nationale, Champigny*). Maurice Hewitt anime un quatuor clandestin au camp de Buchenwald.

Certains dimanches après-midi, des concerts sont organisés pour les détenus dans les latrines. - Portrait de Maurice Hewitt réalisé par Boris Taslitzky à Buchenwald. (Coll. MRN).

Troisième objectif : refuser de se soumettre

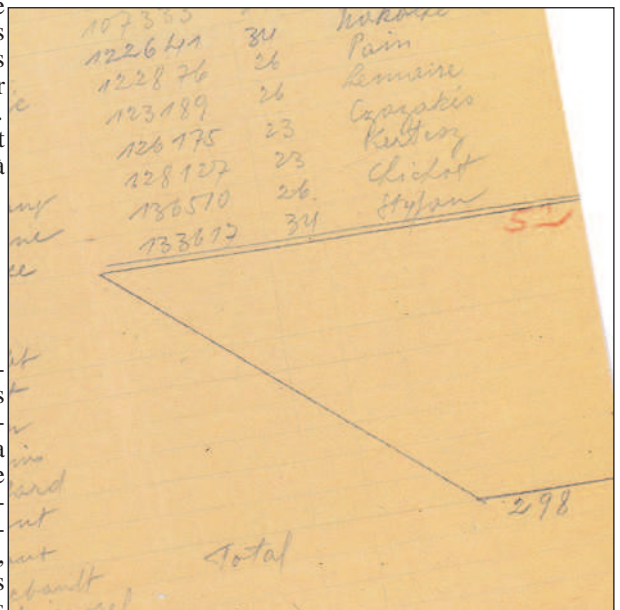
Les détenus les plus déterminés, souvent arrêtés comme politiques ou résistants, considèrent que la soumission n'est pas une fatalité. Aussi, des organisations clandestines se développent dans tous les camps, d'abord structurées sur des bases nationales, puis dans le cadre de coordinations internationales dans certains camps à partir de 1943 (dont action prioritaire demeure solidarité et soutien moral).

Ces groupes s'appuient sur les détenus chargés de faire fonctionner les camps au niveau de l'administration centrale, des *Blocks* ou des *Kommandos*. Mis en place par les SS, cette organisation est détournée par les détenus politiques qui parviennent dans certains camps à écarter les détenus

de droit commun. (NB Camps anciens Cf Allemands et Autrichiens). Sans cesse sous la menace d'une intervention des SS, ces fonctionnaires détenus tentent d'améliorer le sort de leurs camarades et d'établir des liens avec les organisations de résistance à l'extérieur des camps. La position des fonctionnaires détenus résistants est particulièrement malaisée, malgré les avantages matériels que peuvent leur procurer leurs responsabilités : s'ils protègent certains camarades menacés, ils ne peuvent soustraire les autres déportés à la violence constitutive du système concentrationnaire. Malgré cette contradiction fondamentale, les organisations clandestines poursuivent leur action jusqu'à la libération et contribuent à sauver de nombreuses vies. (Point sur CIF Buchenwald O Laliou Zone grise et comités Mauthausen et Dachau).

Documents :

- *Entrée des 31 000 à Auschwitz en chantant La Marseillaise ; le 14 juillet 1944 des Françaises à Ravensbrück raconté dans Amicale de Ravensbrück et Association de déportées et inter-nées de la Résistance, Les Françaises à Ravensbrück, Gallimard, 1965, pages 240-241.*



Extrait de la liste de 298 français soustrait par la résistance d'un convoi à Buchenwald.



"Bloc 46 des Cobayes" - Photos clandestines réalisées par Angeli à Buchenwald.

- *Le sauvetage de Stéphane Hessel*
En septembre 1944, 16 des 43 agents des services de renseignements alliés récemment arrivés au camp de Buchenwald sont exécutés. Le Français Stéphane Hessel et deux agents britanniques sont sous la menace d'être exécutés à leur tour. La Résistance intérieure décide de les déclarer morts en leur attribuant l'identité de détenus réellement décédés. Eugen Kogon, a conservé les billets adressés par Stéphane Hessel, obligé d'attendre qu'un Français finisse par mourir pour pouvoir prendre son identité et échapper à l'exécution annoncée. Chose faite le 21 octobre. D'après Eugen Kogon, *L'État SS – Le système des camps de concentration allemand*, Le Seuil, 1970, pages 254-263.

**Quatrième objectif :
continuer la lutte
(Saboter ;
s'informer et informer ;
préparer combat libérateur)**

Les déportés qui ont dépassé le stade de la simple survie peuvent être tentés de nuire à leurs adversaires nazis. Les occasions ne sont pas si nombreuses car la surveillance est permanente et la répression est particulièrement brutale pour dissuader toute volonté de rébellion.

- L'une des opportunités qui s'offrent aux déportés est de perturber l'effort de guerre de l'Allemagne nazie. Employés dans de multiples *Kommandos* sur les chantiers de construction des infrastructures militaires et dans les usines d'armements ou d'équipements destinés à l'armée allemande, les détenus des camps de concentration peuvent trouver des occasions de ralentir ou de saboter la production (manque d'efficacité dans le travail demandé, détérioration volontaire de tout ou partie d'une production). Des actes souvent individuels mais aussi de groupes plus ou moins structurés.

- Le même état d'esprit conduit certains déportés à s'informer sur le devenir de la guerre. La lecture des journaux allemands qui circulent sur les lieux de travail permet de repérer, malgré les efforts de la propagande nazie, l'évolution du conflit en faveur des Alliés (Cf. fonction de Pierre Durand à Buchenwald, revue de presse). La diffusion de ces informations permet d'entretenir l'espoir et de lutter contre les rumeurs ou les fausses nouvelles. La radio allemande écoutée par les SS ou les *Meisters* (contremaître civil) est aussi une source de renseignements. Exceptionnellement, un poste clandestin permet de capter les stations des pays libres (Poste de radio clandestin réalisé par des détenus français du camp de Buchenwald (coll. Association française de Buchenwald-Dora). Le poste est réalisé à partir de pièces volées dans les

Kommandos de travail du camp). Les organisations clandestines qui se structurent progressivement dans tous les camps contribuent à l'émergence et au développement de ces formes de résistance, complémentaires des actions de solidarité. La mobilisation des camps de concentration dans la guerre totale et le remplacement d'une partie des SS envoyés sur le front de l'Est donnent davantage de marge de manœuvre aux organisations clandestines nationales et internationales, qui envisagent à partir de 1944 la possibilité d'insurrections libératrices.

Ainsi, les formes de résistances dans les camps de concentration sont extrêmement diverses : des actes les plus simples et les plus répandus, individuels et anonymes jusqu'aux solidarités plus organisées et à la création de collectifs clandestins nationaux voire internationaux organisant sabotage et préparant libération.

Documents :

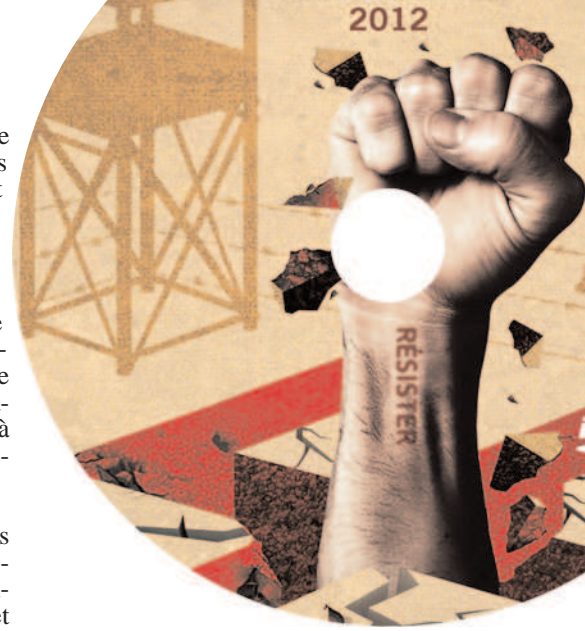
- *Composition du Comité des intérêts français à Buchenwald (une sorte de CNR clandestin au sein du camp).*
- *Programme du CIF, octobre 1944.*

**• Résister dans les camps d'extermination:
Résister à l'extermination**

La mise en œuvre de l'extermination des juifs d'Europe est brutale et rapide. La plupart des victimes sont assassinées par fusillades ou dans les camps d'extermination entre l'été 1941 et l'automne 1943.

Les premiers actes de résistance ont lieu dans les ghettos, afin d'entraver les exécutions ou les déportations. Le plus spectaculaire est la révolte du ghetto de Varsovie en avril 1943, où les derniers juifs décident de mourir les armes à la main. Ces insurrections sont vouées à l'échec mais elles manifestent le refus de se soumettre des juifs persécutés.

Quelques rares révoltes éclatent dans les camps d'extermination. Elles sont le fait des juifs maintenus en vie provisoirement pour faire fonctionner les centres de mise à mort. À Treblinka en août 1943, à Sobibor en octobre 1943, à Chelmno en janvier 1945, les révoltés tuent quelques SS et certains parviennent à s'évader. À Auschwitz-Birkenau, des membres des *Sonderkommandos* parviennent à mettre hors service les chambres à gaz-crématoires III. Dans tous les cas, les insurrections accélèrent l'arrêt et le démontage des installations de mise à mort : les camps de Belzec, Treblinka et Sobibor sont fermés et démantelés dès 1943, les chambres à gaz-crématoires d'Auschwitz-Birkenau fonctionnent jus-



qu'à l'automne 1944, puis sont détruites méthodiquement.

Documents :

- *Photographie clandestine des fosses de crémation près du Krematorium V à Auschwitz-Birkenau (coll. Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau). Avec la complicité de la Résistance intérieure du camp, un appareil photo et un morceau de pellicule sont introduits dans le Sonderkommando d'Auschwitz-Birkenau. Un détenu parvient à prendre à la dérobée quatre photographies depuis le Krematorium V. Sur la photographie présentée, les corps des juifs gazés sont amenés au bord d'une immense fosse où les détenus du Sonderkommando s'apprentent à les brûler. Ces photographies sont les seules images connues prises sur les lieux mêmes du gazage à Auschwitz-Birkenau.*

- « Révolte de Sonderkommando ». *Tableau peint par David Olère, détenu du Sonderkommando d'Auschwitz-Birkenau, réalisé à son retour (coll. Musée de la Résistance nationale, Champigny).*

- *Manuscrits clandestins de détenus du Sonderkommando d'Auschwitz-Birkenau retrouvés après la libération du camp (coll. Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau)*
En haut, manuscrit de Zalmen Gradowski ; en bas, manuscrit de Zalmen Lewental. Les récipients dans lesquels les rouleaux de papier ont été enfouis par les détenus sont visibles. Bien qu'endommagés, ces manuscrits constituent des témoignages uniques sur le fonctionnement des installations de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau.

Ainsi, les formes de résistances dans les camps d'extermination revêtent la forme de résistance ultime pour témoigner des crimes commis et tenter d'arrêter le massacre en cours.

3 - Se libérer

La plupart des déportés ont attendu leurs libérateurs, utilisant leurs maigres forces pour tenir un jour de plus, une heure de plus, jusqu'au moment de la libération qu'ils espèrent proche. Certains ont la chance de pouvoir s'évader lors des convois d'évacuation. D'autres, peu nombreux, parviennent à se libérer eux-mêmes, à l'occasion d'une révolte.

Dans tous les camps dotés d'une résistance structurée, la progression des Alliés après la victoire de Stalingrad en février 1943 et le débarquement en Normandie le 6 juin 1944, amènent les déportés, en vue de leur libération, à constituer des groupes de combat clandestins qui parviennent à se procurer des armes. C'est le cas, en particulier, dans les *Kommandos* affectés aux entreprises d'armement nazies.

Les préparatifs s'accroissent avec l'avancée des armées alliées. Dans certains camps, on s'initie clandestinement au maniement des armes et on élabore des plans d'insurrection, ainsi à Auschwitz où ces projets sont échafaudés en liaison avec la Résistance polonaise à l'extérieur du camp. Cependant, les ordres d'élimination des camps donnés par

Himmler à l'approche des Alliés, les évacuations et les massacres de masse qui s'ensuivent annihilent souvent toute possibilité de soulèvement.

Dans quelques cas pourtant, les déportés sont en mesure de participer à leur propre libération. Par exemple, à Buchenwald, le Comité international déclenche l'insurrection à l'annonce de l'arrivée des Américains et fait plus d'une centaine de prisonniers ; à

Mauthausen, après la fuite de la garnison SS, les déportés s'emparent de l'armurerie, acculent à la reddition la police viennoise laissée sur place, puis forment des unités qui quadrillent les alentours du camp et repoussent des troupes allemandes qui venaient de franchir le Danube.

Après la libération des camps, certains rescapés continuent la lutte dans les armées alliées. Une brigade juive est ainsi incorporée à l'armée britannique, tandis que des évadés de Loibl-Pass

rejoignent les maquis yougoslaves du général Tito. Les résistances peuvent prendre d'autres tours. Certaines et certains diffèrent leur rapatriement afin de recenser et de secourir les plus faibles. D'autres partent à la recherche des preuves des crimes commis pour que justice soit faite. À Buchenwald et à Mauthausen (l'année suivante à Neuengamme) les déportés français rassemblés prêtent serment et affirment leur foi en la venue d'un monde débarrassé du racisme, des injustices et de la guerre et leur volonté de participer à sa réalisation.

Documents :

- Détenus libérés du camp de Buchenwald, avril 1945 (coll. AFP, photographie Éric Schwab).

Le photographe a saisi deux des détenus ayant participé à l'insurrection du camp (dont Julien Cain à gauche).

L'enfant à droite est l'un des jeunes juifs transférés d'Auschwitz-Birkenau à Buchenwald et pris en charge par la Résistance intérieure du camp. Il tient un fusil comme un symbole de sa liberté retrouvée.

- Photographie de combattants de la Brigade Liberté composée de détenus de Loibl-Pass, Kommando de Mauthausen à la frontière entre l'Autriche et la Yougoslavie, mai 1945 (coll. particulière). Des détenus de Loibl-Pass en état de combattre ont rejoint les partisans yougoslaves du général Tito après la libération du camp afin de poursuivre la lutte.

- Lettre d'Émile Pasquier, détenu libéré de Loibl-Pass, adressée à sa femme, 9 mai 1945 (coll. particulière). Émile Pasquier évoque les circonstances dans lesquelles il a rejoint les partisans de Tito avec ses camarades (il est au 1er rang, 2e à droite, sur la photographie).

Conclusion Demander justice - Témoigner

À la libération des camps, les appels lancés par les déportés réclament que justice soit faite. Les survivants répondent aux questions des commissions d'enquêtes mises en place par les Alliés. Certains témoignent lors des procès intentés contre les criminels nazis (procès de Nuremberg mais aussi les nombreux procès des responsables et des gardiens des principaux camps de concentration et d'extermination). Les poursuites continuent, relancées par l'action persévérante de quelques chasseurs de nazis soutenus par les associations d'anciens déportés.

Mémoire

Rapidement, les anciens déportés se soucient du sort de leurs camarades morts

dans les camps. Pour leur rendre hommage, des monuments, des musées ou des centres de documentation sont élevés progressivement sur les sites des camps, souvent en partenariat avec les autorités et de nombreuses associations allemandes.

En France, les fédérations et associations de déportés prennent en charge l'histoire de la Déportation. Ils obtiennent l'inauguration du mémorial et de la Nécropole nationale du Struthof en 1960 et celle du Mémorial des Martyrs de la Déportation à Paris (crypte de l'Île de la Cité) en 1962. Dès 1949, le cimetière du Père-Lachaise est un autre lieu de commémoration de la Déportation en France. Parallèlement, le Centre de documentation juive contemporaine réalise un énorme travail de recherche historique sur la déportation des juifs de France et le Mémorial au martyr juif inconnu est inauguré à Paris en 1956.

Instruire

De nombreux témoignages de ces résistances - individuelles ou collectives, improvisées ou organisées, spirituelles, culturelles, politiques ou militaires - sont conservés dans les collections des musées de la Résistance et de la Déportation. Ils témoignent tous de la victoire remportée par les déportés sur leurs bourreaux.

Enfin, en 1961, le ministère de l'Éducation nationale décide, à la demande d'associations de résistants, la création d'un Concours national de la Résistance qui devient Concours national de la Résistance et de la Déportation peu après. Depuis les anciens déportés jouent un rôle important dans l'organisation du concours où ils transmettent aux jeunes générations un message de paix et de tolérance, emprunt de l'esprit de fraternité internationale rappelé chaque année par l'ensemble des organisations, le dernier dimanche d'avril, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des déportés, instituée en 1954. La volonté de résister à l'oppression et à la déshumanisation reste un message nécessaire pour aujourd'hui.

Documents :

*LE SERMENT DE MAUTHAUSEN
Le 16 mai 1945, Émile VALLEY,
responsable du Comité International de
Mauthausen, monta à la tribune dressée
sur la place d'appel et fit lecture du
"serment de Mauthausen" : un appel à
la solidarité internationale qui est
depuis 50 ans la ligne de conduite de
l'Amicale.*

*"Voici ouvertes les portes d'un
des camps les plus durs et les plus
sanglants, celui de Mauthausen.
Dans toutes les directions de l'horizon,
nous retournons dans des
pays libres et affranchis du fascis-*

me.
Les prisonniers libérés, hier encore menacés de mort par la main des bourreaux du monstrueux nazisme, remercient du fond de leur cœur les armées alliées victorieuses, pour leur libération et saluent tous les peuples à l'appel de leur liberté retrouvée.

Le séjour de longues années dans les camps nous a convaincus de la valeur de la fraternité humaine. Fidèles à cet idéal, nous faisons le serment solidaire et d'un commun accord, de continuer la lutte contre l'impérialisme et les excitations nationalistes. Ainsi que par l'effort commun de tous les peuples, le monde fut libéré de la menace de la suprématie hitlérienne, ainsi il nous faut considérer cette liberté reconquise, comme un bien commun à tous les peuples.

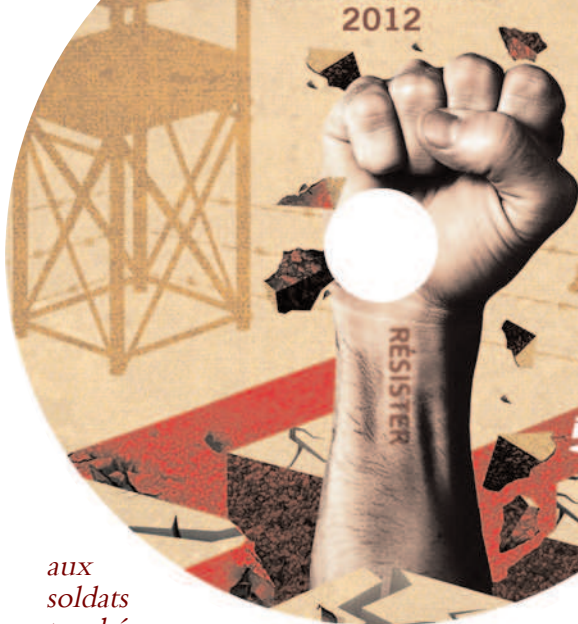
La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et

nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples.

Nous voulons, après avoir obtenu notre liberté et celle de notre nation, garder le souvenir de la solidarité internationale du camp et en tirer la leçon suivante : nous suivons un chemin commun, le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande œuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous.

Nous nous souviendrons toujours des immenses sacrifices sanglants de toutes les nations qui ont permis de gagner ce monde nouveau. En souvenir de tout le sang répandu par tous les peuples, en souvenir des millions de nos frères assassinés par le fascisme nazi, nous jurons de ne jamais quitter ce chemin.

Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger



aux
soldats
tombés
pour la liberté :
le Monde de l'Homme libre !
Nous nous adressons au monde
entier par cet appel : aidez-nous
en cette tâche.
Vive la Solidarité internationale !
Vive la Liberté ! ”

Intervention de Gaël REUZE

Le témoin, l'historien et le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011-2012 :

« Résister dans les camps nazis »

Le but premier du Concours National de la Résistance et de la Déportation, comme le stipule le Bulletin Officiel, est de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. De fait, il s'agit d'avoir un triple regard :

- Appréhender et connaître le passé : c'est l'histoire.
- Se souvenir du combat, du sacrifice et du sort des Résistants et des Déportés : c'est la mémoire.
- L'histoire alliée à la mémoire doivent concourir à la formation des citoyens de demain afin d'affermir et de pérenniser les valeurs fondamentales de la démocratie.

Le CNRD fête son cinquantenaire. Mais il est en même temps en train de vivre un

moment crucial de son histoire : les témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissent peu à peu et l'on passe progressivement et définitivement de la mémoire vécue à l'histoire. Pour autant, cette mémoire, qui a vécu, doit demeurer vivante dans les coeurs et dans les esprits.

Aussi l'objet de la présentation qui suit est-il dans un premier temps de préciser les relations qu'entretiennent le témoignage et l'histoire pour présenter ensuite rapidement le thème du concours 2011-2012. On terminera en évoquant succinctement les types d'épreuves et les modalités pratiques.

1. Le témoin et l'historien

Le sujet du concours s'intitule « Résister dans les camps nazis ». Il s'agit, précise le Bulletin Officiel, de « présenter les



différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages ».

On constate donc que le thème choisi cette année accorde une place centrale à la parole des déportés, à leur témoignage. Aussi peut-on envisager de réfléchir à la notion de témoignage, à son importance dans le cadre du concours en privilégiant deux focales. Il s'agira de voir, dans un premier temps, quelles relations entretiennent le témoin et l'historien. Puis, on pourra s'intéresser, de façon

très pratique, à la manière d'aborder le problème du témoignage dans le cadre du concours, avec les élèves mais aussi avec les témoins.

Quelles sont les relations entre le témoin et l'historien ? François Hartog a souligné que cette situation semblait réglée depuis longtemps, notamment puisqu'il était admis que l'on ne devait pas confondre les deux : « le témoin n'est pas un historien et l'historien, s'il peut être, le cas échéant, un témoin, n'a pas à l'être, et surtout ça n'est qu'en prenant ses distances par rapport au témoin (tout témoin, y compris lui-même) qu'il peut commencer à devenir historien »¹. Ainsi, « le témoin, à l'écrit ou à l'oral, serait une source comme une autre pour l'historien »² et ce dernier utiliserait donc le témoignage pour produire l'histoire.

Pour autant, les certitudes sur les relations entre histoire et témoignage ont été largement questionnées depuis la conflagration de la Seconde Guerre mondiale et notamment devant la réalité du monde concentrationnaire nazi. Les témoins, légitimement, ont été de plus en plus nombreux à raconter leur expérience personnelle, que l'on pense ainsi à Claude Lanzmann ou à Steven Spielberg qui ont recueilli une

masse considérable de témoignages, aux résistants et aux déportés français qui se sont ensuite confiés ou ont directement écrit. Cependant, une distorsion entre la production du discours historique et l'afflux des témoignages a pu se produire : que faire de tous ces témoignages ? Se valaient-ils tous ? Les limites entre histoire et témoignage ne risquaient-elles pas de s'effacer ?

Effectivement, le témoignage pose des questions majeures :

□ Pour qui le témoin témoigne-t-il ? Pas seulement pour l'historien mais aussi bien entendu pour lui, pour ses camarades disparus, pour défendre des convictions, un idéal, pour éviter que tout sombre dans l'oubli.

□ Le témoignage relève par définition de la mémoire et précède donc l'histoire. A partir de là, se pose le problème de l'extrapolation du vécu individuel à la vérité d'ensemble, à cette visée « éritative » de l'histoire, selon Paul Ricoeur.

□ Le témoignage peut aussi évoluer au cours du temps, dans le cadre d'une reconstruction des faits ; il arrive aussi que des témoins se trompent, voire même s'autocensurent, consciemment ou inconsciemment.

□ La dictature du présent (on pense ainsi au « présentisme » souligné par François Hartog) et la sollicitation effrénée des médias participe de cette « ère du témoin » soulignée par Annette Wieviorka, notamment depuis le procès Eichmann³.

Pour autant, doit-on adopter une vision hypercritique face au témoignage, comme certains ont pu le faire ? Doit-on aller vers une sorte de « déconstruction » du témoignage au sens derridien du terme ?

Si ces interrogations sont stimulantes sur le plan intellectuel et concourent à l'auto-analyse de l'écriture de l'histoire et de l'usage qu'elle fait du témoignage, il convient pourtant d'affirmer avec force l'indispensable valeur de ce dernier. En effet, le témoignage est une condition *sine qua non* à la compréhension du passé à partir du moment où il est mis en perspective, dans le cadre de la production du discours historique.

Alors, comment faire pour résoudre cette tension apparente entre témoignage et histoire ?

Il faut en fait créer une nécessaire distance : c'est la question du rapport entre histoire et mémoire et donc l'obligation pour l'historien d'instaurer une distance entre le témoignage, si précieux soit-il, et la démarche historique. C'est à cette condition que le témoignage doit être exploité car il conserve une dimension irremplaçable au moins pour deux raisons :

□ D'abord l'histoire est faite d'hommes et il s'agit de donner chair et vie à l'histoire.

□ Ensuite les témoignages sont des sources historiques auxquelles il convient de donner sens, qu'il convient de recouper, de contextualiser et de mettre en perspective.

On pourra ainsi effectivement éviter toute distorsion entre le témoin et l'historien en s'inscrivant dans un véritable travail d'histoire à partir de la mobilisation raisonnée et distanciée des témoignages.

Aussi, et de façon très pratique, comment faire avec les élèves afin de recueillir et d'exploiter un témoignage ? Une petite « fiche conseil » publiée dans le n° 62 de septembre 2010 de *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, p.7 (et qui s'intitule justement : « comment recueillir un témoignage et travailler avec un témoin ? »), constitue un vademecum intéressant. On peut cependant apporter les quelques compléments qui suivent.

En amont, le professeur doit préparer la rencontre entre le témoin et les élèves. En effet, les élèves doivent avoir des connaissances sur le sujet, connaître quelques éléments de la biographie du témoin et avoir préparé les questions qu'ils vont lui poser lors de l'entretien. Il est important que l'enseignant ait pu correspondre d'une façon ou d'une autre avec le témoin au préalable pour préparer les conditions de la rencontre avec les élèves : on s'entend sur les questions qui vont être posées et sur la façon dont on va travailler ensemble, ce qui n'empêche évidemment pas le jour de la rencontre de poser des questions différentes au regard de l'évolution de la discussion et de la spontanéité qui en émanera.

Durant la rencontre, le professeur doit éviter de trop intervenir et laisser une autonomie aux élèves. Il recadrera et recentrera évidemment les choses si c'est nécessaire tout en apportant des précisions ponctuelles sur tel ou tel aspect mais c'est bien une parole libérée, et un véritable dialogue constructif entre le témoin et les élèves qui doit se créer. La rencontre doit être dense mais pas trop longue non plus.

Il faut enfin évoquer l'indispensable restitution qui fait suite à la rencontre : elle est essentielle et doit comporter deux dimensions : il s'agit d'abord de présenter une restitution fidèle du témoignage mais sans pour autant en rester là, sinon on aurait abouti à une production brute sans objet. Il faudra donc forcément exploiter ce témoignage et le mettre en perspective (par exemple, en quoi celui-ci nous aide-il à comprendre la façon dont des déportés ont pu résister dans les camps nazis ?).

Une dernière précision s'impose. Il faut absolument éviter le pathos gratuit et le larmoyant. Cela n'exclut pas le fait que l'on puisse être bouleversé par un témoignage, bien au contraire. Mais ce témoignage a pour but d'apprendre et de faire comprendre. Les élèves peuvent dire leur émotion, bien entendu, mais s'ils en restent au seul registre émotionnel, on conclura évidemment qu'ils n'ont pas fait d'histoire.

2. Comment aborder le thème de l'année 2011-2012 ?

Le sujet s'intitule : « Résister dans les camps nazis ». Le Bulletin Officiel ajoute : « On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages ».

Il s'agit ici de décrypter et de présenter rapidement le sujet, en donnant très peu d'exemples factuels, et ce d'autant plus qu'on les trouvera dans l'abondante bibliographie et sitographie à disposition

des candidats, ainsi que dans le numéro spécial de la brochure *Mémoire Vivante* (n°70 de septembre 2011, téléchargeable sur Internet), avec une introduction éclairante de l'historienne Claire Andrieu.

Pour définir le terme « résister » et son corolaire « les formes de résistance », il faut encore et toujours consulter le dictionnaire. Le dictionnaire *Robert* donne deux définitions :

❑ Premièrement, « résister » c'est ne pas céder sous l'effet d'une force, ne pas être détruit, se maintenir et survivre face à l'agression. Donc, la première forme de résistance, ce n'est pas le combat en tant que tel, c'est d'abord survivre au quotidien, c'est « rester vivant ». Les déportés, au jour le jour, ont donc pu résister de cette façon.

❑ Deuxièmement, résister, c'est aussi bien entendu se défendre, lutter, repousser. On peut dès lors penser aux actes de rébellion exceptionnels, aux tentatives d'évasion, à la mise en place de réseaux de Résistance organisée, par exemple à Buchenwald (ainsi, début avril 1945, alors que les troupes américaines s'approchent, Jorge Semprun, récemment disparu, fait partie des déportés qui se révoltent. Buchenwald fut libéré le 11



avril 1945). On peut aussi évoquer le sabotage en usine, la diffusion de l'information etc.

La définition du terme « résister » et des « formes de résistance » demeure cependant largement incomplète.

En effet, « résister », c'est aussi conserver le statut d'homme, d'être humain, alors que les Nazis le dénie, comme l'a très fortement exprimé, entre autres, Primo Levi, dans *Si c'est un homme*. Résister, c'est aussi penser, se cultiver, créer. La résistance s'est par exemple exprimée à travers l'art (l'abbé Jean Daligault, un peintre dans les camps de la mort).

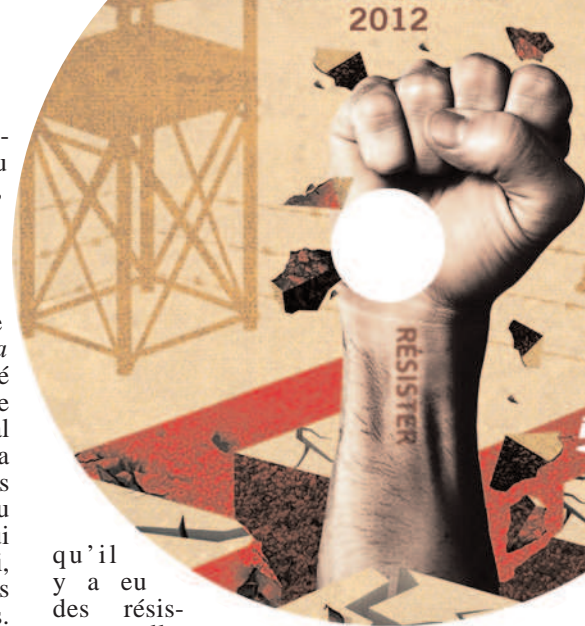
C'est aussi défendre des valeurs intellectuelles et morales : les déportés ont pu défendre des convictions religieuses, des engagements politiques, des valeurs démocratiques et civiques. Ces valeurs, et c'est tout le sens du sujet, il faut les considérer *a priori* et *a posteriori*. *A priori* parce qu'elles ont constitué une forme de résistance durant le conflit et *a posteriori* parce que ces valeurs ont été défendues depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui (l'idéal démocratique etc.). C'est donc ici la valeur d'exemplarité et le legs auprès des élèves et des jeunes générations, au travers du lien intergénérationnel, qui s'exprime et qui est déterminant. Oui, nos anciens ont bien des choses et des valeurs à transmettre à nos enfants. Résister, c'est donc aussi, pour reprendre le programme du CNR, proposer, avoir un programme, bâtir pour l'avenir, vouloir construire un monde meilleur pour éviter le triomphe de la dictature. Bref, la résistance ne sert à rien si elle ne propose pas ce qui viendra après la victoire, si elle ne se projette pas dans l'avenir.

Le sujet de cette année insiste donc, à travers la résistance, sur deux aspects : les formes de la résistance dans les camps mais aussi les valeurs qu'en transmettent les déportés,

disparus ou encore vivants, par leurs témoignages. Les témoignages de ces déportés, au delà des formes de résistance, sont porteurs de valeurs.

Il faut donc ici *de facto* se placer dans une acception large du terme « résister » dans le cadre des camps nazis. Car, après l'explicitation du terme et des valeurs qu'il sous-tend, il nous faut définir l'unité de lieu, à savoir les camps nazis. Ce terme est au pluriel, et il faudra donc proposer une typologie simple mais précise : c'est d'autant plus important que l'on a évidemment pas pu résister de la même façon dans les camps de concentration et dans les camps d'extermination.

Une typologie des déportés s'impose aussi : qui sont-ils ? Des hommes, des femmes, des enfants, des raflés, des otages, des membres de la Résistance civile ou de la Résistance organisée, des déportés pour raisons raciales : Juifs, Tziganes. Il ne faut pas oublier non plus



qu'il y a eu des résistances allemandes...

Enfin, il ne surtout pas obérer le contexte historique et son évolution : c'est le grand risque. En effet, il faudra prendre en compte l'évolution de la résistance tout au long du conflit, notamment après le débarquement ou l'avancée de l'Armée Rouge...

4 périodes peuvent ainsi être globalement distinguées :

- ❑ Résister de 1933 à 1939.
- ❑ Résister de 1939 jusqu'au tournant de la guerre, c'est-à-dire à l'heure de l'Europe sous le joug nazi.
- ❑ Le tournant et le recul nazi fin 1942 début 1943, notamment avec Stalingrad, mais qui constitue en même temps une phase cruciale pour les camps et la machine de répression et d'extermination.
- ❑ L'effondrement de l'Allemagne nazie et la Libération des camps.

On peut clore ce propos concernant la présentation du sujet de cette année en insistant sur trois points :

- ❑ Le sujet est riche et il faut le comprendre dans toutes ses acceptions, mais à chaque fois bien entendu en fonction du niveau des élèves. Par exemple, il faut être simple et concret en classe de 3e, s'appuyer sur les nouveaux programmes mais aussi bien entendu sur les compétences du socle commun : la compétence 5, à savoir la culture humaniste, mais aussi les autres compétences, comme la maîtrise de la langue française, les compétences sociales et civiques ou l'autonomie et l'esprit d'initiative. A cet égard le piège, pour tout professeur, serait de travailler à la place des élèves : il faut les rendre acteurs et ne pas leur mâcher le travail, tout en les rassurant et en les encadrant, ce qui est bien normal.
- ❑ Le CNRD insiste *de facto* sur l'ancrage local et le sujet de cette année s'y prête particulièrement, notamment avec les témoignages que l'on peut recueillir sous des formes diverses (témoignages écrits ou enregistrés, rencontres avec les

témoins).

□ Le sujet de cette année est à la fois un sujet sur la Résistance et sur la Déportation. On peut considérer que cette affirmation constitue un truisme puisqu'il s'agit du CNRD. Pour autant, le lien entre résistance (le « r » majuscule ou minuscule a aussi son importance...) et déportation n'est pas toujours présent dans le concours : par exemple, le sujet de l'année 2009-2010 sur l'appel du 18 juin du général de Gaulle était évidemment centré sur l'appel à la Résistance. Or, le sujet de cette année s'intéresse à la fois aux déportés et à leur résistance parce qu'il veut montrer que les déportés, s'ils étaient bien entendus des victimes, ne doivent pas être considérés uniquement comme des victimes qui n'auraient fait que subir sans réagir. En effet, on considère souvent les déportés seulement comme des victimes, les enfermant ainsi dans un statut qui présente une sorte de réification. Les déportés, à travers leur humaine condition, en disparaissant ou en survivant, ont aussi fait acte de résistance face à la barbarie.

Pour conclure, il s'agit de mettre en avant, au-delà de l'analyse du sujet de cette année et des différentes dimensions du terme « résister » (rester vivant ; conserver le statut d'être humain ; s'opposer et lutter, combattre ; penser, se cultiver, créer ; se projeter dans l'avenir c'est-à-dire proposer et s'engager), l'importance et l'intérêt civique de ce concours pour les élèves. A ce titre, une citation du philosophe Emile Chartier, dit Alain, trouve un écho tout particulier dans le contexte du thème 2012 puisqu'il écrivait : « Nous n'aurons jamais trop de ces fiers esprits qui jugent, critiquent et résistent. Ils sont le sel de la cité » (*Propos d'un Normand*, t.1, Gallimard).

3. Types d'épreuves et modalités pratiques.

Il y a deux types d'épreuves et donc deux types de candidature possible : les devoirs individuels et les devoirs collectifs :

1. Les sujets individuels :

Au collège, ce concours s'adresse uniquement aux élèves de la classe de 3e, bien entendu en lien avec les programmes d'histoire étudiant la Seconde Guerre mondiale. Les élèves composent durant deux heures sur un sujet type Brevet des collèges : 4 documents maximum, une série de questions (8 au maximum), un paragraphe argumenté dont le nombre de lignes ne sera pas limité (il s'agit ici de permettre aux élèves qui ont des connaissances de pouvoir développer leur propos, et donc de ne pas les frustrer).

Au lycée, le concours s'adresse à toutes les classes : de la Seconde à la Terminale (même si on sait que la classe de

Première est plus concernée avec la Seconde Guerre mondiale au programme). La durée de l'épreuve est de trois heures. Ce concours s'adresse au lycée général et technologique mais aussi au lycée professionnel.

□ Pour le lycée général, sera proposé un sujet classique type « composition » mais avec un plan guidé pour ne déstabiliser personne, et ce d'autant plus que ce concours concerne les classes de la seconde à la terminale 5

□ Le sujet proposé aux élèves de lycée technologique et professionnel correspond l'étude d'un ensemble documentaire avec des documents et des questions dans une première partie et une synthèse dans une seconde partie.

Il ne faut donc pas hésiter à inscrire les élèves individuellement à ce concours. On les préparera ainsi dans le cadre des programmes et on leur fournira quelques lectures indispensables en restant réaliste, bien entendu. Cela ne doit pas demander un travail insurmontable aux élèves mais au contraire la préparation est pour eux une façon de s'entraîner à la réflexion et à la rédaction avec des connaissances ciblées et non exhaustives. C'est la qualité des connaissances et le propos structuré qui font la différence entre les bonnes copies et les autres.

La date des épreuves est fixée cette année au vendredi 23 mars 2012.

NB : l'inscription s'effectue auprès du secrétariat de l'établissement, qui reçoit une liste à compléter, et qui la renvoie à l'inspection académique dans un second temps.)

2. Les sujets collectifs.

L'épreuve collective consiste à présenter un dossier réalisé sur le thème national (le travail collectif peut être alors un mémoire, associé ou non à d'autres supports, ou alors un travail exclusivement audiovisuel : film, documentaire sonore). Ces sujets collectifs s'adressent, encore une fois, aux élèves de 3e uniquement pour le collège et aux élèves de tous les lycées.

1 HARTOG (François), « Le témoin et l'historien », dans *Gradhiva*, n°27, 2000, p.1-14. Article consultable sur : <http://www.oslo2000.uio.no/program/papers/m3a/m3a-hartog.pdf>

2 OFFENSTADT (Nicolas), « Le témoin et l'historien », dans *Historiographies, Concepts et débats*, sd DELACROIX (Christian), DOSSE (François), GARCIA (Patrick), OFFENSTADT (Nicolas), tome 2, Paris, Gallimard, p. 1242-1252.

3 WIEVORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2011 - 2012

Pour le concours 2012, le jury national du CNRD a arrêté le thème suivant : « Résister dans les camps nazis ».

Le texte intégral du thème et les règles du concours sont publiés au Bulletin officiel de l'Éducation nationale, consultable sur le site officiel de l'Éducation nationale (www.education.gouv.fr).

Une brochure destinée aux établissements scolaires a été réalisée par la Fondation de la Résistance avec le concours de nombreux partenaires dont le Musée de la Résistance nationale (disponible dans le courant du mois d'octobre 2010).

Une brochure complémentaire a été réalisée par le Musée de la Résistance nationale. Elle est téléchargeable à partir de novembre 2010.

Les éléments d'une exposition itinérante sont disponibles sur les sites du CRDP de l'Académie de Créteil et du Musée de la Résistance nationale :

www.crdp.ac-creteil.fr
www.musee-resistance.com

Une exposition itinérante est mise à disposition gratuitement pour les scolaires : Renseignements : communication.musee.resistance@orange.fr et le site : <http://www.musee-resistance-chateaubriant.fr/>

